



L'Isle-sur-la-Sorgue

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### N° DEL2026-064 - ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
35	34	35

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

#### **Présents :**

M. Pierre GONZALVEZ, Mme Florence CHAMBON, M. Alain PARENT, Mme Valérie CANILLAS, M. Denis SERRE, Mme Brigitte BARANDON, M. Ludovic GERMAIN, Mme Chantal ROUBAUD, M. Philippe ROUX, Mme Valérie BASIN, M. Thierry OLIVIER, Mme Elisabeth DELACROIX, M. Eric BRUXELLE, Mme Céline DOUSSOT, M. Gérard GAILLARD, Mme Sabine PLANEILLE, M. Laurent PAILLET, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, M. Nicolas VALIENTE, Mme Claire CLARETON, M. Alain OUDARD, Mme Nassera HAOUA FERRADJI, M. Christophe OUVIER, Mme Amandine AUDOUARD, M. David GALERA, M. Romain DUFAUD, M. Mathieu BONNET, M. Jamel FATMI, M. François DUCLAUX, M. Roman WIEVIORKA, Mme Amélie GHIGI-DIAZ, M. Christian MONTAGARD, Mme Sandra ROELANDTS DELAVAL.

#### **Absents non excusés :**

**Procurations :** Mme Brigitte BARANDON donne pouvoir à M. Gérard GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alain OUDARD

En application des articles R. 421-14 et R. 421-16 du code de l'éducation, les collèges et les lycées sont administrés par un conseil d'administration, dont est notamment membre un représentant de la commune siège de l'établissement et un représentant du groupement de communes auquel appartient cette-dernière.

Il convient donc de désigner les représentants de la commune aux conseils d'administration des collèges Jean Garcin et Jean Bouin ainsi que des lycées Benoît et d'enseignement professionnel agricole.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-33

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R. 421-14 et R. 421-16

**APRÈS** en avoir délibéré, **DÉCIDE**, (7 abstentions),

Article 1 : De désigner Mme Brigitte BARANDON représentant titulaire et M. Gérard GAILLARD représentant suppléant de la commune au conseil d'administration du collège Jean Garcin.

Article 2 : De désigner Mme Brigitte BARANDON représentant titulaire et M. Gérard GAILLARD représentant suppléant de la commune au conseil d'administration du collège Jean Bouin.

Article 3 : De désigner M. Gérard GAILLARD représentant titulaire et Mme Brigitte BARANDON représentant suppléant de la commune au conseil d'administration du lycée Benoît.

Article 4 : De désigner M. Gérard GAILLARD représentant titulaire et M. David GALERA représentant suppléant de la commune au conseil d'administration du lycée d'enseignement professionnel agricole.

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Alain OUDARD  
Secrétaire de séance

**L'Isle-sur-la-Sorgue**, le 28 avril 2026

M. Pierre GONZALVEZ  
Maire



Publiée le 29 avril 2026

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).